



LE MARCHÉ DU BOIS LETTRE DE CONJONCTURE N° 12 Juillet - décembre 2023

UNE ANNÉE 2023 MEILLEURE QU'ATTENDUE, NOTAMMENT POUR LES FEUILLUS

Déjouant les pronostics pessimistes, l'année 2023 s'est révélée plutôt satisfaisante et le début de l'année 2024 suit les tendances de fin d'année. Malgré un contexte international et économique toujours tendu, les prix, bien qu'à la baisse, restent à un haut niveau. L'Office national des forêts (ONF), fort de son expertise et de ses données, vous éclaire dans cette nouvelle lettre de conjoncture.

Après une année 2022 exceptionnelle pour le marché du bois, la plupart des observateurs avaient prédit une baisse importante des prix. Elle n'a pas eu lieu en 2023. « Il y a bien eu une diminution, mais elle demeure assez légère », résume Benoît Généré, chargé de mission marché bois à l'Office national des Forêts.

Certes, le contexte international demeure incertain, avec la poursuite de la guerre en Ukraine et la crainte de tensions mondiales liées au conflit israélo-palestinien. La croissance est atone : 0,6 % pour la zone Euro et 0,8 % pour la France en 2023. Quant à l'inflation, si elle a diminué en fin d'année, grâce surtout à la modération des prix de l'énergie, elle a néanmoins continué de grignoter le pouvoir d'achat avec une hausse annuelle de 3 % (zone Euro) et de 5 % pour la France.

Situation contrastée pour les résineux

Néanmoins, certains secteurs d'activités et certains pays (notamment au Moyen-Orient) continuent de tirer la demande. C'est le cas par exemple du marché de la rénovation, qui se maintient à la différence de la construction neuve, en berne dans toute l'Europe, sauf en Espagne. Outre-Atlantique en revanche, cette dernière est repartie fin 2023, avec un niveau haut de 1,5 million de construction de logements résidentiels par an aux États-Unis.

Voilà qui assure des débouchés aux résineux européens, notamment ceux issus des pays scandinaves. La Finlande, et la Suède à la monnaie faible, gagnent des parts de marché pour alimenter les États-Unis et les marchés mondiaux. Benoît Généré souligne la situation contrastée pour le marché des résineux : la demande est soutenue, mais les prix continuent de baisser. En France, l'Office national des forêts commercialise de façon prioritaire les « produits accidentels » (bois d'arbres en

dépérissement) qui restent importants surtout pour le sapin. « Les produits sains se vendent cette année encore à un bon niveau de prix », tempère l'expert.

Feuillus : maintien d'un bon niveau de prix

Du côté des feuillus, on constate une baisse de la demande, mais une persistance des prix à un haut niveau. La demande en parquet chêne enregistre ainsi une baisse historique de 30 %, liée à un attrait accru pour les produits concurrents (stratifié et carrelage imitation bois). Mais l'essence demeure prisée par le secteur du luxe et la pénurie de chênes blancs américains (dont le prix a augmenté de 60 % outre-Atlantique en 2023) profite aux Européens. Le merrain lui non plus ne connaît pas la crise. La demande, qui avait atteint un record à la sortie du Covid, se réduit, mais l'offre également. Les prix restent hauts, les maisons de grands vins ayant toujours besoin de tonneaux neufs en chêne.

Pour le hêtre aussi, le prix des bois est à un haut niveau, tandis que celui des sciages baisse dorénavant, avec une mévente et des stocks élevés en scierie. Le prix des grumes s'est maintenu artificiellement, tiré par l'export et le bois de chauffage.

Enfin, le bois énergie est toujours très demandé. À noter que pour le bois d'industrie, c'est le manque de matière et la concurrence du secteur énergétique qui maintiennent le prix.

Sur ces bases, « nous sommes relativement confiants pour le premier semestre 2024 », conclut Benoît Généré, qui prévoit par ailleurs pour l'Office national des forêts des recettes supérieures à la moyenne annuelle des 10 dernières années. Les ventes d'automne de l'Office ont été plutôt satisfaisantes avec un prix moyen de 80 € à mix-produit constant (-3 %).

LA SITUATION DU MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE

De septembre à décembre 2023

Zoom sur les grandes filières



Bois d'œuvre (hors palettes)

Le prix du bois d'œuvre (sciage, charpente, parquet) baisse mais demeure à un niveau correct. Une demande portée par l'international car à l'échelle nationale, la situation est atone. Les artisans français enregistrent une baisse d'activité de 13 % pour la construction neuve et de 6 % pour la rénovation.

Les mises en chantier de logements baissent de 22 % en un an et les délivrances de permis de construire de 24 % (373 100 logements autorisés en 2023).



287 100

logements mis en chantier
en 2023
(source MTECT)



Tonneaux (chênes à merrain) : la valeur des tonneaux à l'export recule légèrement (-6 %). Elle avoisine les 500 millions d'euros, avec un niveau de prix des bois qui reste haut, bien qu'inférieur au record de l'année 2022.

482 M€

de tonneaux exportés
de novembre 2022
à octobre 2023
(source Douanes)



Bois d'industrie et palettes

Palettes : le marché de l'emballage reste incertain malgré une demande correcte. Le développement du commerce sur internet et des livraisons à domicile tirent le marché de la palette et du carton. 

Panneaux : leur production a baissé de 9 % en un an avec une offre plus faible en résineux (diminution d'activité des scieries) comme en feuillus. Les prix demeurent à un niveau satisfaisant. 

Papier-carton : après deux années de tension, la demande mondiale de pâte à papier a reculé en 2023, entraînant une baisse de prix de 25 % en un an (pâte NBSK). En France, la production de pâte à papier a baissé dans les mêmes proportions. 



Bois énergie

La demande est restée forte, notamment en raison du contexte international (prix élevé du fioul et de l'électricité, incertitude quant aux livraisons de gaz), du développement des centrales de cogénération et de la multiplication des poêles à bois et à pellets. Fin 2023, le bois bûche et les plaquettes industrielles ont atteint leur plus haut niveau de prix depuis cinq ans ; en revanche, le granulé est en nette baisse, après un hiver 2023 doux, un surstockage des ménages, et des capacités de production accrues. 

Les tendances par essences

Malgré une baisse en 2023, le niveau des prix demeure assez haut.

Résineux blancs (sapin-épicéa)

Le marché français de la construction en baisse reste leur principal débouché. La valeur des exportations de sciages perd 18 % en un an et celle de grumes 6 %, du fait notamment de l'importance des « produits accidentels », vendus moins cher. Les bois sains demeurent à un bon niveau de prix.



Chêne

Il a atteint un record en 2022 et reste à un haut niveau en 2023. Les qualités supérieures (plot et merrain) sont très demandées, mais moins les qualités ordinaires. À l'export, la valeur des grumes a chuté en un an de 35 %, et celle des sciages de 19 %.



Hêtre

Il a beaucoup progressé et commence à baisser. L'indice de prix unitaire moyen des bois façonnés vendus par l'ONF a augmenté entre 2021 et 2023. La valeur des exportations de grumes progresse de 15 % en 2023, et celle des sciages de 1 %.



Résineux rouges (pin-douglas-mélèze)

Le douglas, dont le prix a flambé en 2022 à la suite de la forte demande américaine, revient à un niveau stabilisé intéressant pour une essence de plus en plus présente et récoltée en forêt française.



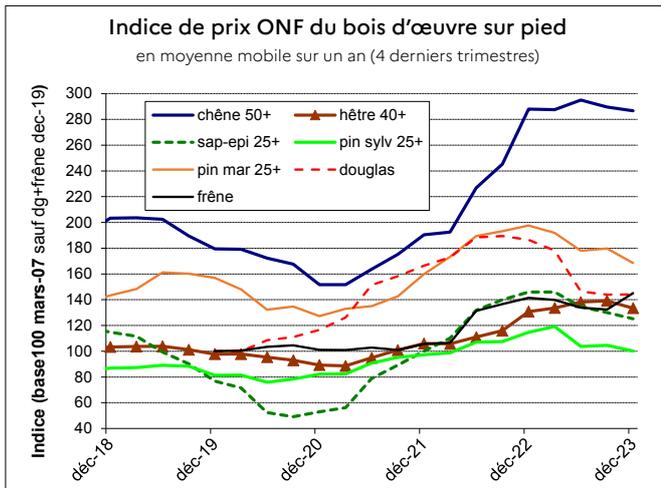
Frêne

Bien qu'issu d'arbres touchés par la chalarose, le bois de frêne se vend bien, à un prix supérieur à celui du hêtre ou du sapin sain. La demande à l'export est dominante, vers l'Asie principalement.

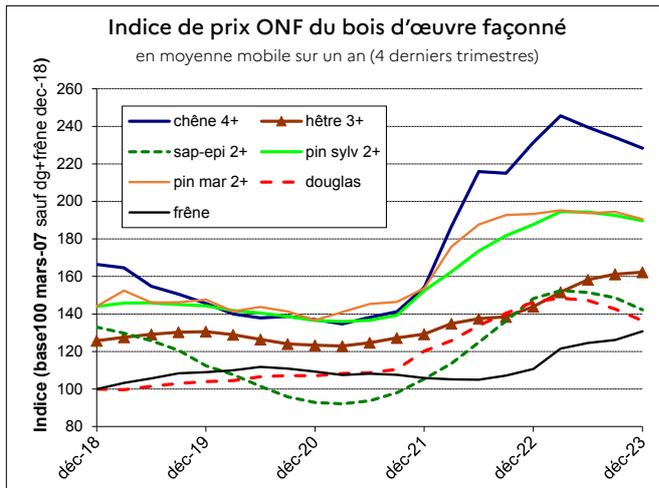


FORÊT PUBLIQUE : L'ÉVOLUTION DU PRIX DES BOIS

Les prix reculent pour les résineux, et se stabilisent à un niveau haut pour les feuillus.



Remarque : « Chêne 50+ » signifie un arbre d'un diamètre minimum de 50 cm, mesuré à 1,30 m du sol.



Remarque : « Chêne 4+ » signifie une grume d'un diamètre médian minimum de 40 cm.

BOIS SUR PIED

Les prix sont restés stables entre décembre 2022 et décembre 2023 pour le chêne (0 %), le hêtre (+2 %) et le frêne (+3 %). Leur niveau reste haut. En revanche, les prix des résineux ont baissé durant la même période : -23 % pour le douglas ; -15 % pour le pin maritime ; -14 % pour le sapin et l'épicéa ; -13 % pour le pin sylvestre.

BOIS FAÇONNÉ

L'intérêt pour les feuillus se manifeste avec une hausse des prix du frêne (+18 %) et du hêtre (+13 %) qui atteignent tous deux leur plus haut prix depuis cinq ans. En revanche, celui du chêne stagne (-1 %). Stagnation aussi du côté des résineux pour le pin sylvestre (+1 %) et le pin maritime (-1 %). Le prix du sapin et de l'épicéa baisse également, de 4 %, tout comme celui du douglas (-7 %).

3 questions sur...



Aymeric Albert,
directeur commercial
bois

La contractualisation, outil majeur pour structurer la filière bois et décarboner l'économie

Les objectifs seront tenus. En 2025, 75 % des bois issus des forêts domaniales et 35 % de ceux issus des forêts des collectivités seront vendus en contrat d'approvisionnement. Aymeric Albert, directeur commercial bois de l'Office national des forêts, rappelle les enjeux et les avantages de ce type de commercialisation.

En 2023, conformément à la feuille de route définie avec l'État, et pour atteindre les objectifs en 2025, 46 % des bois issus des forêts publiques sont commercialisés sous forme de contrat d'approvisionnement. Pouvez-vous nous en rappeler le principe ?

Ces contrats, qui se sont surtout développés depuis 2010, sont signés entre l'ONF et des industriels européens et essentiellement français utilisateurs des bois récoltés dans le cadre de la gestion durable des forêts publiques françaises. Chaque contrat se décline en plusieurs tranches successives qui définissent les besoins de l'entreprise (essences, qualité, quantité), les périodes de mise à disposition, ainsi que les prix pour chaque produit concerné.

Cette contractualisation directe entre l'ONF et les transformateurs est un outil majeur pour décarboner l'économie et permettre à la filière de répondre aux enjeux du changement climatique. Avec ce dispositif, les bois récoltés en France servent à enrichir l'économie nationale. Voilà pourquoi l'État a fixé des objectifs ambitieux à l'ONF en forêts domaniales (75 %) et aux collectivités (35 %) en 2025. On était à 20 % seulement en 2011.

L'objectif en forêts domaniales est de 69 % pour 2024. En réalité, nous sommes déjà quasiment à 100 % pour les résineux et feuillus hors chêne (dont 60 % sera conservé en ventes sur pied) et le bois d'industrie feuillus. En forêts des collectivités, le taux de contractualisation devrait atteindre 35 % soit le niveau de l'objectif fixé par l'État pour 2025.

Au-delà de l'État, quels sont les intérêts de la contractualisation pour l'ONF, les propriétaires communaux et pour les entreprises ?

Pour l'ONF et les collectivités, c'est la garantie que le bois sera vendu. Cela sécurise une partie des recettes, rendant les collectivités et l'ONF moins vulnérables aux fluctuations du marché. Les méthodes d'achat garantissent aussi des revenus avec une visibilité pluriannuelle aux entreprises de travaux forestiers.

Du côté des entreprises, les contrats garantissent des livraisons de matière première. Des projets novateurs et ambitieux ont pu se développer grâce à cette sécurisation d'approvisionnement. C'est un facteur devenu important quand les industriels souhaitent investir dans leur outil de transformation et sollicitent des établissements bancaires pour financer leurs projets.

Qu'en est-il des contrats d'approvisionnement dans les forêts communales, dont l'ONF assure la gestion ?

L'objectif fixé est celui d'un taux de contractualisation de 35 % en 2025. Nous étions déjà à 32 % en 2023. Pour rappel, l'ONF conseille les communes puis met en œuvre les décisions prises par ces dernières, qui restent souveraines. Habités aux traditionnelles ventes aux enchères, les élus communaux ont pu être interrogatifs quant à passer au système plus complexe de la contractualisation. C'est pourquoi, nous leur diffusons depuis fin 2023 un kit d'information et de communication sur le sujet qui vise à les accompagner sur ces contrats. Ce kit a également pour objectif d'homogénéiser les relations ONF/commune sur le territoire et d'apporter des outils pédagogiques et opérationnels qui doivent faciliter la compréhension du dispositif.



Plus d'infos
sur onf.fr

Document réalisé par la direction de la communication de l'ONF avec la collaboration de la direction commerciale bois et services.